

Cahier de revendications commun du secteur Non Marchand fédéral:

une carrière saine pour des prises en charge de qualité via un Accord social Non Marchand, ambitieux.

Un contrat plus stable pour plus de sécurité au niveau des revenus et du travail

- Des règles et accords formels en matière de contrats à durée déterminée et le droit à un contrat à durée indéterminée.
- Des règles et accords formels pour un élargissement des contrats des travailleurs à temps partiel qui veulent plus d'heures, et le droit au temps plein.
- Les travailleurs à temps partiel doivent avoir des horaires stables.

Un revenu décent pour tous

- Nous exigeons la mise en œuvre de la classification de fonctions intersectorielle et des échelles barémiques attractives et équilibrées pour toutes les fonctions.
- Nous exigeons un 13^{ème} mois.
- Nous exigeons que tout personnel qui preste des heures inconfortables bénéficie d'indemnités décentes.
- Nous exigeons la sauvegarde et le renforcement du fonds de pension du Non Marchand, et l'intégration du secteur des services de soutien de santé .
- Nous exigeons la prise en compte des services de garde.

Travail « tenable » et charge de travail diminuée

- L'austérité doit être combattue. Elle n'est bonne pour personne. Nous exigeons un cadre actualisé, correct, contrôlable et garanti en matière de normes de personnel pour assurer des prises en charge de qualité et un travail tenable. Moins de charge de travail et plus d'emplois.
- Nous exigeons de meilleures conventions pour le remplacement du personnel absent, par exemple par l'élargissement des équipes mobiles.
- Nous exigeons la conclusion d'un plan sectoriel de lutte contre les risques psychosociaux et le burn-out.
- Nous exigeons la conclusion de bonnes conventions en matière de réintégration au travail après une période d'incapacité de travail partiel ou totale.

Concilier vie professionnelle et vie privée

- Nous exigeons des conventions négociées en matière d'organisation du travail avec des horaires stables et prévisibles.
- Droit à 3 semaines consécutives de vacances sur l'année (3 semaines intégrant au minimum 3 weekends).
- 3 jours de congé pour raisons impérieuses sans perte de salaire, par an.
- Réduction collective du temps de travail sans perte de salaire et avec embauche compensatoire via l'octroi de jours de congés
- Vu l'allongement des carrières, nous exigeons une mesure supplémentaire de fin de carrière à 60 ans.

Gestion de la carrière

- Nous exigeons un plan de formation concerté, et un droit individuel à la formation de 5 jours par an pour tous.
- Nous exigeons une plus grande mobilité de carrière par la valorisation de l'ancienneté relevante.
- Mise en œuvre d'un plan d'action contre l'agressivité sur les lieux de travail

Evolutions dans le secteur

- Nous exigeons des garanties dans le cadre des réformes en matière d'application et de financement du statut du personnel (CCT et accords sociaux) et en matière de lutte contre le dumping social et les faux indépendants
- Actualisation des capacités de fonctionnement et des missions des représentants du personnel